

## Bulletin d'information 2016

### Inhaltsverzeichnis

- 2** Rapport annuel du président
- 4** Rapport annuel du secrétaire général
- 6** Procès-verbal de l'Assemblée générale de gynécologie suisse SSGO du 26 juin 2015
- 12** Assemblée générale gynécologie suisse
- 14** Rapport annuel du département formation postgraduée et continue
- 16** Rapport annuel Portail de formation en ligne EGONE
- 19** Département Tarifs
- 20** Rapport annuel du Comité scientifique de gynécologie suisse, SSGO
- 22** Rapport annuel du département DRG
- 24** Rapport annuel de la Commission Assurance Qualité
- 27** Rapport annuel Groupement Romand (GRSSGO)
- 29** Rapport annuel du JFOR
- 30** Rapport annuel du GTER
- 32** Groupe de travail d'oncologie gynécologique (AGO) – Rapport d'activités
- 34** Rapport de l'Association pour l'urogynécologie et la pathologie du plancher pelvien (AUG)
- 35** Rapport annuel Gynea – Groupement suisse de gynécologie de l'enfant et de l'adolescente
- 37** Rapport annuel du Groupe de travail pour la colposcopie et la pathologie du col utérine (GTCOL)
- 39** Rapport annuel de l'Académie de médecine foeto-maternelle (AMFM)
- 40** Rapport annuel du groupe de travail pour les actions humanitaires GTAH
- 41** Rapport de Promotion allaitement maternel Suisse
- 45** Rapport annuel de la SSUMGO
- 46** Rapport annuel de la Société Suisse de Médecine de la Reproduction (SSMR)
- 48** Rapport annuel de la Société Suisse de Ménopause (SSM)

## Rapport annuel du président

Dr David Ehm, Président de gynécologie suisse

Chers collègues,

L'année écoulée a été marquée par nombres de changements et de défis pour notre société. L'événement le plus marquant fut le départ de la secrétaire générale, Christiane Roth, qui pouvait compter sur de nombreuses années d'expérience. Nous lui avons trouvé un successeur parfait dans la personne de Thomas Eggimann, un collègue lui aussi chevronné. Son excellente connaissance de la discipline est un atout précieux pour sa nouvelle fonction. Après Gabriel Schär, que je remercie encore une fois de tout cœur pour son infailible engagement, j'ai repris la présidence d'une société parfaitement organisée et d'un Comité motivé. Le travail de celui-ci et de la conférence de planification m'a montré l'ampleur des problèmes, mais également l'enthousiasme avec lesquels ces tâches étaient effectuées. Je tiens à vous remercier de tout cœur et suis désolé de ne pouvoir vous citer individuellement. J'aimerais cependant remercier tout particulièrement notre délégué du département Tarifs, Pierre Villars. Dans le cadre de la révision de TARMED, il s'est impliqué pour nous tous de façon exemplaire. Grâce à sa riche expérience et à sa persévérance, sans oublier ses talents diplomatiques, il a obtenu le maximum pour nous.

Grâce à de longues discussions préliminaires, je me réjouis que l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée (ISFM) ait validé en janvier 2016 la création d'une nouvelle spécialité de formation continue, celle d'urogynécologie.

Un autre succès a été la coopération avec la DGGG et l'OeGGG, initiée par la Commission Assurance Qualité de la SSGO, sous la direction de Daniel Surbek, en vue de rédiger des directives sur la base de données scientifiques. Ces avis d'experts sont extrêmement importants, pour nous médecins et pour nos patientes.

Une autre tâche a demandé énormément de travail, à savoir la procédure d'accréditation de la formation continue pour la spécialité en gynécologie et obstétrique, que nous devons mener conformément à la loi sur les professions médicales, car notre titre est un titre de formation postgraduée fédérale. Pour nous, en tant que «miliciens», c'est un travail particulièrement épuisant, qui montre les limites d'un Comité constitué exclusivement de médecins confrontés à des problèmes administratifs et juridiques. L'important engagement nécessaire pour maintenir le programme EGONE est étroitement lié à cette question. EGONE est une plateforme électronique de formation pré- et postgraduée, qui nous tient plus à cœur que les insupportables obstacles à franchir pour l'accréditation de notre titre. La plateforme EGONE est très appréciée des étudiants en médecine, et leur est très utile. L'examen FMH de notre discipline est basé sur EGONE, ce qui en fait l'instrument le plus important pour la formation pré- et postgraduée dans ce domaine. Mais là aussi, les bonnes choses ont un prix. Ainsi notre société ne peut éviter une augmentation de personnel et de finances permettant le bon fonctionnement de ce programme.

L'établissement ainsi que l'entretien de bonnes relations avec la Fédération suisse des sages-femmes restent un sujet d'actualité. Alors qu'une lueur d'espoir se profile à l'horizon, j'espère que nous allons parvenir à améliorer notablement ces relations au cours de la prochaine année.

Je me réjouis de poursuivre la collaboration avec tous les collègues motivés du Comité et des groupes de travail. Ils contribuent tous pour que notre Comité puisse remplir ses missions, même si elles sont difficiles, comme c'est le cas actuellement.

Je vous souhaite à tous de conserver force, courage et clairvoyance pour les tâches à venir.

## Rapport annuel du secrétaire général

Dr Thomas Eggimann

Le 1<sup>er</sup> février 2015, j'ai pris la succession du Dr Christiane Roth au poste de secrétaire général. Que ce soit avant ou après cette prise de fonction, Christiane Roth m'a parfaitement soutenu et m'a fait profiter de sa grande expérience, grâce à quoi mon entrée en fonction s'est bien passée.

La campagne de votation sur le diagnostic préimplantatoire (DPI), le 14 juin 2015, fut un premier grand thème dont la SSGO s'empara. La coordination, avec le soutien du secrétariat a été directement assuré par le Prof B. Imthurn. Les communiqués de presse ont été rédigés avec nos attachés de presse, en concertation avec les autres parties intéressées, par exemple la FMH.

D'autre part, le « conseil spécialisé EGONE » a été créé en février 2015. Cet organisme stratégique ne doit pas être considéré comme un groupe s'occupant du contenu du programme, mais plus comme un conseil d'administration. Le 9 janvier, une première séance constitutive a eu lieu à Aarau et le 22 mai une journée d'atelier a été organisée. En résumé, il a été constaté qu'il était nécessaire d'établir un nouveau modèle commercial pour EGONE, ce qui lui donnerait une chance d'avoir un bel avenir. Même pour ce projet, ma responsabilité fut plus de l'ordre de la coordination. Un premier entretien a donc eu lieu avec le directeur la société pnn, le Dr Marc Otto, début juin 2015. Grâce à la mobilisation infatigable des Prof. G. Schär et U. Haller, cela a abouti à une coopération contractuelle, qui établit les bases de la poursuite de l'existence d'EGONE.

En 2015, il y a eu plusieurs changements de personnel et absences pour cause de maladie au secrétariat de l'Altenbergstrasse. Cela fut difficile pour tous les intéressés. Mais finalement, grâce à l'important engagement des collaboratrices, l'activité quotidienne n'a jamais été perturbée et le service apporté aux membres a toujours été assuré, sauf quelques rares journées. Parallèlement, le nouveau site a été mis en ligne, après un long travail de préparation, et les contenus ont souvent dû être adaptés.

L'assemblée annuelle, à Lugano, m'a aussi donné l'occasion de découvrir le côté organisationnel en lien avec Barbara Vetsch et Beatrice Burger (BV Congress Creating). En tant que gynécologue toujours en exercice, cela

m'a apporté un regard nouveau. La charge de travail des principales organisatrices et de tous les participants est énorme, et cela nécessite beaucoup d'expérience et de contacts, ainsi qu'une grande planification des détails, pour que tout se déroule finalement sans problème.

Je fais encore des erreurs de temps en temps, qui me sont en général généralement pardonnées par le président et le Comité. J'espère me familiariser un peu plus chaque jour avec cette mission délicate et pouvoir satisfaire le mieux possible vos souhaits et vos exigences en tant que membres.

Mais la charge cumulée d'une activité de médecin agréé et d'un mandat de secrétaire général s'est avérée être un défi plus grand que ce que je m'étais imaginé.

Je saisis cette occasion pour remercier le président, les membres du Comité et l'équipe du secrétariat pour leur agréable coopération et leur soutien!

# Procès-verbal de l'Assemblée générale de gynécologie suisse SSGO du 26 juin 2015

Dr Thomas Eggimann

**Vendredi 26 juin 2015, de 10h15 à 11h15**

**Palazzo dei Congressi, Lugano/ Salle A**

## **Ordre du jour**

### **1. Salutations du Président Prof. G. Schär (GS), adoption de l'ordre du jour, élection des scrutateurs**

Prof U. Haller, Dr. F. Dreher

103 votants

### **2. Procès-verbal de l'Assemblée des membres du 27 juin 2014 à Interlaken**

Remerciements à Dr. Ch. Roth.

### **3. Rapport annuel du président**

Les rapports annuels ont été publiés pour la première fois sous forme de livre numérique. Pas de commentaire.

### **4. Rapport annuel du secrétaire générale**

Pas de commentaire.

### **5. Rapports annuels des responsables de départements**

Pas de commentaire.

### **6. Rapports, requêtes et recommandations des différents groupes et communautés de travail, commis-sions et départements**

Pas de commentaire.

### **7. Comptes annuels 2014 – rapport du caissier (les comptes annuels ont été envoyés aux membres or-dinaires par newsletter)**

Dr. F. Dreher expose les comptes 2014, clôturés par un bénéfice de CHF 160000.-.

## 8. Rapport des réviseurs

CORE Treuhand Cotting, Berne, a révisé les comptes et n'a trouvé aucune inexactitude.

CORE est confirmé à l'unanimité comme organe de révision (n'est fait qu'après le point 11.)

## 9. Adoption des rapports et des comptes annuels.

Rapports annuels : à l'unanimité

Comptes annuels : à l'unanimité

## 10. Budget 2015 (présentation), fixation des cotisations de membres

Budget 2015 avec une prévision de surplus de 67'000.-

Budget 2015 : adopté à l'unanimité

- Les cotisations de membres demeurent inchangées pour 2015/2016. Le Comité demande aux membres l'autorisation d'accorder une contribution unique de CHF 50'000.- d'ici à mi 2016 pour des campagnes politiques. Ceci surtout en vue du référendum contre la loi sur la procréation médicalement assistée. Le Président et le Comité sont conscients que le DPI et la loi sur la procréation médicalement assistée ne rencontrent pas l'approbation de tous les membres.
- R. Eltbogen : L'argent provient-il d'un « trésor de guerre » ou faut-il s'attendre à une augmentation des cotisations ?
- GC : avec un surplus budgété de CHF 67'000.- une augmentation ne serait pas nécessaire.

Budget : 97 oui, 3 non, 3 abstentions

Cotisations : 102 oui, 1 abstention

## 11. Informations

Rapport sur les mutations de membres, 4 décès à déplorer. Les personnes présentes se lèvent un moment à la mémoire de leurs collègues décédés.

Informations concernant le Comité et le Secrétariat :

- Dr David Ehm, nouveau Président
- Prof. René Hornung, nouveau Vice-président
- Dr Jacques Seydoux, absent, est remercié encore une fois pour son engagement.
- Départ de Dresse Christiane Roth et remerciements pour l'important

travail qu'elle a fourni, remise d'un cadeau et du statut de membre d'honneur avec applaudissements.

- Le soussigné est présenté brièvement et salué par l'Assemblée.
- Départ du Prof. David Stucki, salué par de vifs applaudissements.
- Présentation du Prof. Patrick Pétignat comme membre du Comité et représentant de la Suisse romande (GRSSGO), applaudissements.
- Prof. Michel Mueller est accueilli comme représentant de la Conférence suisse des médecins-chefs de service et successeur du Prof. René Hornung, applaudissements.
- Dr Dieter Musfeld quitte sa fonction de responsable DRG et est remercié avec des applaudissements.
- Dr Klaus Hildebrand est accueilli comme successeur, applaudissements.
- Représentation AGER/GTER au Comité : Dresse Sabine Steimann est élue et accueillie à la succession du Prof. Bruno Imthurn, applaudissements.

## 12. Elections

Prof. René Hornung est présenté à la vice-présidence et future présidence.  
101 oui, 2 abstentions

## 13. Modifications des statuts :

**Paragraphe P 11 ancien** Les membres du Comité sont élus par l'Assemblée des membres pour une période de 3 ans. Ils sont rééligibles.

**Paragraphe 11 nouveau** Les membres du Comité sont élus par l'Assemblée des membres pour une période de 2 ans. Une réélection est admise.

Prise de parole :

- Dresse M. Mueller Sapin : La réélection devrait être limitée.
- Dr J. Schneider : Il serait dommage de devoir se séparer d'un bon président motivé et disposé à rester plus longtemps. Il faudrait éliminer la remarque « au maximum pour deux périodes ».
- Prof. R. Brun del Re : Une période plus longue doit être possible pour les responsables de départements.
- Dresse F. Maurer : La division entre Président/Vice-président et membres du Comité doit être claire.



- PD Dr E. Wight : Nous élisons un Vice-président qui encourt le risque de demeurer éternel second si le Président reste en fonction trop longtemps.
- Dr D. Musfeld : La constitution et l'élection du Comité ne sont pas identiques. Il y a un flou dans le texte actuel.
- Prof. G. Schär : Nous établissons une période provisoire jusqu'à l'Assemblée des membres 2016 : le Président est élu pour 2 ans, une réélection est possible. Le Comité formulera les statuts de façon à ce que les membres du Comité puissent être confirmés plusieurs fois dans leur fonction.

Modification du paragraphe 11 : 99 oui 4 abstentions

**Paragraphe 13** Les domaines de départements sont :

- Département ASMAC, coordination des examens de spécialiste = supprimé
- Nouveau : Délégué(e) du Forum Jeunes médecins
- Nouveau : Délégué(e) du Groupement Romand GRSSGO

Pas de commentaire.

Modification du paragraphe 13 : 102 oui, 1 abstention

**Paragraphe 17.1 ancien** L'organe de publication de la SSGO « forum » paraît 4 fois par année. Le Président et le Secrétaire général assument la responsabilité du contenu avec une commission de rédaction.

**Paragraphe P 17.1 nouveau** La SSGO dispose d'un organe de publication, qui paraît 4 fois par année. Le Président et le Secrétaire général assument la responsabilité du contenu avec une commission de rédaction.

Personne ne souhaite s'exprimer.

Modification du paragraphe 17.1 : accepté à l'unanimité

**Paragraphe 17.2 ancien** Dans le numéro du congrès, les résumés des exposés et posters sont publiés. Toutes les informations peuvent aussi être transmises par voie électronique (newsletter).

**Paragraphe 17.2 nouveau** Les résumés des exposés et posters sont publiés soit dans l'organe de publication soit sur le site Internet. Toutes les informations peuvent aussi être transmises par voie électronique (newsletter).

Personne ne souhaite s'exprimer.

Modification du paragraphe 17.2 : 102 oui, 1 abstention

**Paragraphe 21.1 ancien** Par l'entrée en vigueur de ces statuts, ceux du 1er janvier 2002 avec les modifications du 24 juin 2004 et du 26 juin 2008 sont abrogés, de même que toutes les dispositions d'exécution qui s'y rapportent.

**Paragraphe 21.1 nouveau** Par l'entrée en vigueur de ces statuts, ceux du 24 juin 2010 sont abrogés, de même que toutes les dispositions d'exécution qui s'y rapportent.

Personne ne souhaite s'exprimer

Modification paragraphe 21.1 : 101 oui, 2 abstentions

**Paragraphe 21.4 ancien** Les présents statuts ont été adoptés à l'Assemblée des membres ordinaires du 24 juin 2010 et ils entrent immédiatement en vigueur.

**Paragraphe 21.4 nouveau** Les présents statuts ont été adoptés à l'Assemblée des membres ordinaires du 26 juin 2015 et ils entrent immédiatement en vigueur.

#### 14. Divers

Communications du Comité :

- Le nouveau site Internet est activé. Le canal patients doit encore être créé.
- Formation continue printemps 2016, 13 - 19 mars 2016
- Congrès annuel 2016, Interlaken 22 – 24 juin 2016
  
- Dresse V. Dombi : souhaite des informations de la CdP sur le thème de la relève.
- Prof G. Schär : Les 6 points du profil professionnel comprennent un sous-chapitre «relève», traité par le nouveau Président. L'information suivra dans la newsletter d'ici à fin 2015.
- Dr I. Fähnle : Le Forum jeunes médecins est fortement impliqué et offre volontiers sa participation, notamment en vue de l'accréditation 2018 de la ISFM.
- Prof. M. Mueller : Nous devons également nous engager sur le plan politique, afin d'être rémunérés en conséquence pour la formation.

- Dr J. Schneider : Que voulons-nous à l'avenir ? Un bon équilibre travail-vie personnelle ou un bon service médical de base ? Aux Etats-Unis et au Canada les étudiants doivent payer eux-mêmes leur formation. Peut-être pourrait-on atténuer la pénurie par une obligation de pratiquer ?

Le Président sortant fait un bref rapport des étapes clés de son activité :

- Fondation du groupe de travail urogynécologie et du Conseil scientifique, dont l'importance est maintenant établie.
- Robogyn Suisse : un groupe de travail s'y rapportant n'a pas encore été créé.
- Le nouveau programme pour le titre de spécialiste a constitué une étape pour améliorer la compatibilité entre profession et famille. Le nouveau programme est allégé, mais adapté à notre temps.
- La formation continue du printemps, reprise par Dr Christoph Winkler, est devenue une institution constante dans le programme annuel.
- L'essentiel, ce sont les gens. C'est un plaisir de travailler avec des personnes motivées. Il est à nouveau possible de recruter d'éventuels présidents.
- L'intégration des Romands nous tient à cœur. L'immigration en provenance des zones linguistiques allemandes et françaises a réduit le multilinguisme, ce qui est dommage.
- EGONE : Maintenir les 1200 pages revêt une grande importance.
- Coopérations : quelques coopérations douloureuses (par ex. la brochure sur la césarienne) mettent en évidence l'importance de la collaboration, notamment dans le cadre des directives.

Prof. D. Stucki félicite le Président sortant pour sa direction. Applaudissements de l'Assemblée.

Kreuzlingen, le 12 août 2015, Th. Eggimann

# Assemblée générale gynécologie suisse

Vendredi, 24 juin 2016, 10h15 - 11h30 • Congress Centre Kursaal Interlaken

## Ordre du jour

1. Bienvenue du Président, approbation de l'ordre du jour et élection des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 26 juin 2015 à Lugano
3. Rapport annuel du Président
4. Rapport annuel du secrétaire général
5. Rapports annuels des chefs de département
6. Rapports, demandes et recommandations des groupes de travail scientifiques, commissions et départements
7. Comptes 2015 – Rapport du caissier (les comptes seront envoyés aux membres ordinaires par newsletter)
8. Rapport des réviseurs
9. Approbation des rapports annuels et des comptes
10. Budget 2016 et plan financier (présentation)
11. Informations
  - Rapport sur les mutations des membres
  - Informations du Comité et du secrétariat
12. Choix de l'organe de révision
13. EGONE, étapes suivantes
14. Elections

15. Modifications des statuts
16. Tarifs/TARVISION
17. Bourse de formation du Prix de gynécologie Bayer sous le patronat de gynécologie suisse SSGO
18. Constitution d'un fonds pour les campagnes de votation
19. Fixation des cotisations des membres
20. Divers
  - Congrès annuel 2017, Lausanne, du 28 au 30 juin 2017

## Rapport annuel du département formation postgraduée et continue

Dresse Franziska Maurer

Dans le domaine de la formation postgraduée, l'an passé a été marqué par l'introduction du logbook électronique et des évaluations en milieu de travail.

Le logbook électronique: Un grand nombre de médecins-assistants ont réussi sans problème le passage au logbook électronique.

J'ai tout de même reçu beaucoup de courriers électroniques avec des questions qui auraient presque toutes pu être résolues en lisant attentivement le «Mode d'emploi pour le logbook électronique», sur la page d'accueil de l'ISFM. Je demande donc instamment aux médecins-chefs, notamment à ceux qui ne sont pas familiarisés avec le système de santé suisse, de lire aussi ces pages.

L'introduction de l'évaluation en milieu de travail a pris du temps. Mais fin 2015 elle était en place dans la plupart des hôpitaux.

60 examens de spécialistes ont été passés l'an dernier, ainsi que 7 examens de formation approfondie.

Sur les 60 candidats au titre de médecin spécialiste, la plus grande partie était constituée de femmes et un tiers d'étrangers (7 venant d'Allemagne, 3 d'Italie, 3 d'Autriche, 4 de Grèce, 1 de Belgique, 1 d'Espagne et 1 de Hongrie).

Pour les titres de formation approfondie, seul un Suisse a demandé la gynécologie opératoire. Les autres demandes (3 en gynécologie opératoire, 2 en oncologie gynécologique et 1 en médecine fœto-maternelle) venaient de l'étranger.

Dans le domaine de la formation continue, nous avons réalisé que le diplôme de sénologie avait généré de grandes incertitudes. De nombreux membres voulaient demander la spécialisation ou la formation approfondie en sénologie.

Il faut préciser ici qu'il s'agit seulement d'un diplôme de notre société de discipline médicale, ce qui explique qu'il soit indispensable d'être membre de la SSGO. En revanche, pour le titre de médecin spécialiste, il s'agit d'un titre fédéral et la formation approfondie est fournie sous le contrôle de l'ISFM.

C'est la raison pour laquelle nous avons supprimé l'examen. Par conséquent, toute personne pouvant prouver la maîtrise de la partie théorique et opérationnelle des exigences, et étant membre de notre société de discipline médicale, peut demander le diplôme.

L'accréditation en 2018 de notre programme de formation post-graduée est un grand défi pour mon département. Les premières réunions avec les représentants du Département fédéral de l'intérieur ont déjà eu lieu.

# Rapport annuel Portail de formation en ligne EGONE

Prof. Urs Haller

Cette année a été préoccupante et intense pour EGONE. La lettre du Prof. G. Schär, daté du 11 janvier 2014, l'expliquait déjà clairement : d'une part EGONE souffre d'un manque de personnel, de financement durable et de modernité de sa structure et de son organisation; d'autre part, c'est le seul manuel en ligne de gynécologie et d'obstétrique dans l'espace germanophone, pour les étudiants en médecine comme pour les médecins-assistants en formation pour devenir spécialistes, ce qui est un argument publicitaire unique et stratégique.

Après que le Comité, la Conférence des médecins-chefs, le Conseil scientifique et enfin l'assemblée des membres de gynécologie suisse SSGO ont accepté sans réserve la proposition d'une procédure structurée pour réorganiser et professionnaliser EGONE, une première étape a consisté à créer un conseil spécialisé, sous la présidence de G. Schär et à rédiger un document présentant la stratégie, pour le 4 janvier 2015.

Le conseil spécialisé s'est réuni pour la première fois à Aarau le 9 janvier 2015. Le 22 mai, un workshop d'une journée a été organisé, ayant pour objectif d'analyser les problèmes et de proposer un nouveau modèle commercial pour EGONE. Le travail se basait sur une étude de nouveau modèle commercial, confiée au Dr Christian Baer (BEG & Partners), qui animait aussi le workshop.

Etant donné l'ensemble de la restructuration et le changement de paradigmes qu'elle entraînait, l'équipe de production EGONE a cependant eu des doutes, qui ont rapidement abouti à un désistement. Dès lors, il était nécessaire de trouver le plus vite possible une solution pour externaliser toute l'administration des utilisateurs.

Une institution a finalement été trouvée, à savoir l'entreprise pnn, dirigée par le Dr Marc Otto, une start-up de l'EPF spécialement expérimentée dans le secteur de la santé; cette organisation a repris en peu de temps l'administration formelle de nos utilisateurs.



Le 1<sup>er</sup> septembre, le Comité de notre société de discipline médicale a accepté l'offre de poursuivre temporairement l'administration des utilisateurs et a également chargé l'entreprise pnn de présenter une autre offre, pour la future mise en œuvre de la stratégie et de la professionnalisation d'EGONE. L'introduction d'un LMS (Learning Management System) moderne et d'un CMS (Content Management System) est liée à cette démarche.

Le contrat d'EGONE avec les universités doit être revu. Se pose la question de savoir si une migration de l'administration des utilisateurs du LMS Olat de l'université de Zurich vers un LMS commun avec tous les utilisateurs est envisageable pour les 80 000 étudiants de Suisse, et sous quelle forme.

Ces questions et bien d'autres ont été débattues et traitées pendant le second semestre, par la direction, le président du conseil spécialisé, l'entreprise pnn et le secrétaire général de notre société de discipline médicale. Lors de sa réunion en janvier 2016, le conseil spécialisé examinera donc ces contenus et l'offre de professionnalisation d'EGONE faite par l'entreprise pnn, et transmettra les recommandations au Comité de gynécologie suisse.

Il convient de noter que l'activité quotidienne de mise à jour des chapitres des auteurs devait se poursuivre en plus de toutes ces activités. Sans compter la réalisation en cours d'un projet de questionnaire à choix multiple, soutenu par la «fondation pour un enseignement et un apprentissage modernes de la Faculté de médecine de Zurich» (Stiftung für Modernes Lehren und Lernen der Medizinischen Fakultät Zürich), présentant un certain degré d'urgence. Toutes ces tâches délicates ont été assumées avec compétence par Mme le Dr M. Adé-Damilano.

#### **CONSEIL SPÉCIALISÉ EGONE**

Président	Gabriel Schär
Vice-Président	
Secrétaire général, rédacteur du procès-verbal	
Directeur financier	
Représentation du président de gynécologie suisse	Gabriel Schär/ David Ehm
Représentation de la Conférence des médecins-chefs	René Hornung
Représentation de l'université	Viola Heinzelmann
Représentation des médecins-chefs en centre hospitalier A	Andreas Günthert
Représentation des médecins-chefs en hôpital B	Seraina Schmid

Représentation Forum des jeunes  
Représentation Suisse francophone  
Représentation GRSSGO  
Coopération (assesseur)

Ivo Fähnle  
Hans Stamm  
Jacques Seydoux  
Marc Otto, pnn

- Looser G.-L. (2012): Interaktives Lernen – wozu und für wen?, forum gynécologie suisse 4/12, Editorial
- Haller U., Adé-Damilano M. (2012) EGONE plus: Kompetenz per Mausclick für SGGG- Mitglieder, forum gynécologie suisse 4/12: 13-16
- Haller U, Adé-Damilano M (2011): Lernen per Mausclick – Kompetenz per Mausclick, Frauenarzt 52, n°8, 774-780
- Fähnle I (2013) Stellungnahme Vorstand Junges Forum bezüglich Bedeutung von EGONE

## Département Tarifs

Dr Pierre Villars

L'année 2015 et les premiers mois de 2016 ont été marqués par la révision de TARMED.

La société gynécologie suisse SSGO a pu mettre en œuvre les principales exigences qu'elle souhaitait à propos des tarifs. Le secteur «salle d'examen et de traitement gynécologie» a été analysé et recalculé par le spécialiste de H+. Les résultats doivent encore être comparés avec les données provenant de l'enquête permanente (RoKo). Pour nous, la dotation en personnel et la productivité du secteur étaient des facteurs importants, nécessitant un examen.

Les positions d'échographie obstétricale pour le premier et le deuxième screening ont pu être adaptées au progrès médical. A cet effet, une circulaire électronique a été envoyée à nos membres, dans laquelle ils étaient interrogés sur le temps dédié aux examens de dépistage (screening). La commission tarifaire re-mercie les membres pour leurs nombreuses réponses.

Pour la FMH, dans la révision de TARMED, les valeurs intrinsèques qualitatives doivent être supprimées et remplacées par un facteur médical individuel. Ce facteur de multiplication sera attribué à chaque médecin pour calculer le point tarifaire applicable à toutes les prestations comptabilisées. Au moment où cet article est rédigé, on ne sait pas encore si un tel facteur médical individuel va être introduit, ni sur quels critères.

Dès que la révision de TARMED aura été approuvée par le Conseil fédéral, nous proposerons de nouveau des cours TARMED.

# Rapport annuel du Comité scientifique de gynécologie suisse, SSGO

Prof. Bruno Imthurn, président

Le Comité scientifique (CS) est chargé des missions suivantes :

- conseiller le Comité de gynécologie suisse
- servir de lien entre les groupes de travail et le Comité
- distribuer les expertises extra-judiciaires
- communiquer avec les médias sur des thèmes spécifiques d'actualité
- rédiger des lettres d'experts
- fonctionner comme Comité scientifique pour le congrès annuel
- siéger comme experts pour les examens de spécialistes
- participer aux séances du CS et de la Conférence de planification

Michel Mueller, qui représente l'AGE au Conseil scientifique, occupe une double fonction; en effet, il est aussi représentant de la Conférence des médecins-chefs de service de gynécologie (il succède à René Hornung) à titre de président. David Baud (il succède à Yvan Vial) a repris la direction du Comité pour les Abstracts. Je souhaite la bienvenue au sein de notre groupe aux nouveaux membres du Conseil scientifique et remercie ceux qui partent et les anciens membres pour leur implication et leur travail.

## Membres

Prof. B. Imthurn, Zurich  
Président et délégué au Comité de gynécologie suisse

Prof. D. Fink, Zurich  
Vice-président

Conférence des médecins-chefs de service de gynécologie, Prof. Michael Mueller, co-directeur, clinique de gynécologie, Inselspital de Berne, Effingerstrasse 102, 3010 Berne / michel.mueller@insel.ch (depuis 2015)

Association pour l'urogynécologie et la pathologie du plancher pelvien (AUG), Prof. Annette Kuhn, cheffe du centre d'urogynécologie, clinique de gynécologie, Inselspital de Berne, Effingerstrasse 102, 3010 Berne / annette.kuhn@insel.ch (depuis 2013)

Groupe de travail pour l'oncologie gynécologique (AGO), Prof. Daniel Fink, directeur, clinique de gynécologie, hôpital universitaire, 8091 Zurich / daniel.fink@usz.ch (depuis 2004)

Groupe de travail de l'endoscopie gynécologique (AGE), Prof. Michael Mueller, co-directeur, clinique de gynécologie, Inselspital de Berne, Effingerstrasse 102, 3010 Berne / michel.mueller@insel.ch (depuis 2014)

Groupe de travail de médecine fœto-maternelle (GTMFM), Prof. Luigi Raio, médecin-chef adjoint pour l'obstétrique, clinique de gynécologie, Inselspital de Berne, Effingerstrasse 102, 3010 Berne / luigi.raio@insel.ch (depuis 2013)

Société suisse de médecine de la reproduction (SSMR), Prof. Christian De Geyter, clinique de gynécologie universitaire, service d'endocrinologie gynécologique et de médecine de la reproduction, Spitalstrasse 21, 4031 Bâle / cdegeyter@uhbs.ch (depuis 2012)

Société Suisse de Sénologie (SSS), Prof. Andreas Günthert, médecin-chef, nouvelle clinique de gynécologie, hôpital cantonal de Lucerne, 6000 Lucerne 16 / andreas.guenther@luks.ch (depuis 2010)

Société Suisse de Ménopause (SSM), KD Dresse Katharina Schiessl, frauenpraxis 55, Sonneggstrasse 55, 8006 Zurich / katharina.schiessl@hin.ch (depuis 2012)

Société Suisse d'Ultrason en Médecine et Biologie (SSUMB), Dr Tilo Burkhardt, clinique d'obstétrique, hôpital universitaire, 8091 Zurich / tilo.burkhardt@usz.ch (depuis 2013)

Groupe de travail pour la colposcopie et la pathologie du col utérin (Gcol), Dresse Brigitte Frey Tirri, co-directrice, clinique de gynécologie, hôpital cantonal, 4410 Liestal / brigitte.frey@ksbl.ch (depuis 2012)

Groupe de travail de l'endocrinologie gynécologique et de la médecine de la reproduction (GTER), Dresse Sabine Steimann, Clinique St. Anna, 6006 Lucerne / sabine.steimann@hirslanden.ch (depuis 2014)

Groupe de travail suisse pour la gynécologie & l'obstétrique psychosomatique (GTGOP), Dresse Manuella Epiney, gynécologie et obstétrique, 30 bld de la Cluse, HUG, 1211 Genève 14, / manuella.epiney@hcuge.ch (depuis 2013)

Groupe de travail de la gynécologie de l'enfant et de l'adolescente (GYNEA), Dresse Irène Dingeldein, Längmatt 32, 3280 Morat, / i.dingeldein@gmx.ch (depuis 2011)

Groupe de travail Better aging (SABA), Prof. Renzo Brun del Re, Aarberggasse 30, 3011 Berne / renzo.brundelre@hin.ch (depuis 2001)

Groupe de travail Projets humanitaires (GTAH), Dresse Monika Mueller Sapin, Grand-Rue 69, 1700 Fribourg / muellersapin@bluewin.ch (depuis 2013)

Président du Comité pour les Abstracts, Dr David Baud, PD, département de gynécologie-obstétrique et génétique, Rue du Bugnon 46, CHUV, 1011 Lausanne / david.baud@chuv.ch (depuis 2015)

## Rapport annuel du département DRG

Dr Klaus Hildebrand

Le Dr Dieter Musfeld a géré pendant des années ce département, au moment du difficile lancement du système DRG, et a aidé un grand nombre de ses collègues grâce à ses connaissances sur les DRG, notamment pour qu'ils réussissent à négocier leurs honoraires dans leurs hôpitaux. En été 2015, j'ai repris ses fonctions. Cela implique de participer régulièrement aux réunions de la FMH (dép. Tarifs) et de la fmCh. La conférence de planification et le Comité en sont informés par voie électronique.

Qualité des données: Au bout de 4 ans, le système est bien introduit dans les hôpitaux répertoriés. Cependant, les données fournies par les hôpitaux sont encore insuffisantes; 22 établissements sur 112 transmettent des données non exploitables.

On constate aussi un manque d'efficacité au niveau de la codification dans les hôpitaux, avec des révisions du codage devant souvent être faites «vers le haut». Il est essentiel de bien documenter tous les diagnostics secondaires, toutes les circonstances aggravantes, les complications, etc., car «ce qui n'est pas codé n'est pas payé»! Il en résulte un explorateur de données DRG dont les chiffres des diagnostics/interventions codés (au total 1031 DRG) sont très discutables (ex.: notre spécialité 10000 «Eviscération pelvienne chez la femme et vulvectomie radicale ou lymphadénectomie particulière»).

A l'avenir, les nouvelles propositions (la classification CHOP est en cours de révision) pour les procédures et rémunérations supplémentaires doivent aussi passer par la fmCh, étant donné les maigres ressources de la FMH. Même si le système tarifaire Swiss DRG a été détaché du système allemand G-DRG, nous surveillons les propositions allemandes afin de pouvoir proposer à temps les procédures opératoires.

En ce qui concerne notre discipline, en 2015 diverses propositions d'amélioration de la rémunération ont été déposées, notamment pour les diagnostics secondaires avec complications en obstétrique, pour les interventions relatives au carcinome mammaire touchant les deux côtés, ainsi que pour deux autres rubriques CHOP.

Améliorations liées au système: Nette revalorisation des cas, notamment dans le domaine des accouchements spontanés avec complications et de la chirurgie mammaire. Actuellement 96 rémunérations supplémentaires, presque exclusivement des médicaments onéreux.

Baserate: Dans certaines régions/certains hôpitaux, pour 2016, nous avons négocié les baserates à la hausse avec certaines caisses maladie. Cela devrait être possible même pour les hôpitaux universitaires/la médecine hautement spécialisée. Pour le problème des cas avec déficit élevé observés dans ces deux domaines, des points de développement prioritaires ont été fixés par la FMH.

Formation: Il est problématique que les coûts de la formation ne soient pas compris dans les forfaits DRG. Ils doivent être payés en sus par les cantons et les contributions cantonales à la formation des médecins assistants sont très variables: elles oscillent entre CHF 5000 et CHF 60 000 par an! (mêmes distorsions de la concurrence liées à une gestion très variable des prestations d'intérêt général par les cantons)

Enquête FMH sur la formation post-graduée: à ce jour, le système n'a pas eu sur la formation post-graduée des conséquences aussi négatives que ce qui était craint au départ, mais un net surcroît de travail administratif a été généré pour les médecins-assistants et les personnes suivant la formation.

Ces prochaines années demanderont encore beaucoup de travail précis avec tous les partenaires impliqués, ainsi qu'une amélioration des informations transmises aux instances politiques.

# Rapport annuel de la Commission Assurance Qualité

Prof. Daniel Surbek

En 2015, la Commission Assurance Qualité de gynécologie suisse SSGO a tenu trois séances, les 24 avril, 28 août et 20 novembre 2015, entre 14h15 et 16h45 à chaque fois. En moyenne 11 membres de la commission étaient présents. Les séances se sont toutes déroulées dans les locaux du Vatter Business Center, Bärenplatz, à Berne. Dr Thomas Eggimann, le nouveau secrétaire général, remplace Dr Christiane Roth (ex officio) dans notre commission. Isabelle Streuli a été en congé maternité entre mars et septembre 2015.

## Les documents ci-après ont été finalisés et mis en ligne :

- Guideline Sectio caesarea
- Avis d'experts n° 42 Traitement substitutif hormonal de la ménopause (remplace l'avis d'experts n° 28)
- Avis d'experts n° 43 Ulipristal acétate pour la thérapie de myomes (fibromes) utérins
- Guideline Lichen sclerosus (directive européenne, coopération SSGO/Commission Assurance Qualité)
- Directive Fausses couches à répétition (directive DGGG, coopération SSGO/Commission Assurance Qualité)

## Les documents ci-après ont été retravaillés ou commencés :

- Avis d'experts NIPT Dépistage génétique prénatal en Suisse (n° 45)
- Nouvel avis d'experts sur le thème des solutions thérapeutiques non hormo-nales pour les bouffées de chaleur liées à la ménopause (n° 46)
- CMV et grossesse (n° 47)
- Révision de l'avis d'experts n° 22 sur l'anémie
- Révision de l'avis d'experts sur le déclenchement de l'accouchement par Misoprotol (n° 38)
- Directive sur l'hémorragie du post-partum (coopération avec gynécologie suisse SSGO)

Sur les conseils de Maître H.P. Kuhn (services juridiques de la FMH), la commission a décidé, pour des raisons juridiques, d'ajouter l'avis de non-responsabilité ci-après à la fin de tous les avis d'experts et guidelines :



*La Commission Assurance Qualité de gynécologie suisse / SSGO rédige des guidelines et des avis d'experts avec le plus grand soin. Cependant, la Commission Assurance Qualité de gynécologie suisse / SSGO ne peut endosser la responsabilité de l'exactitude et de l'exhaustivité du contenu. Les indications des fabricants doivent être systématiquement consultées, notamment en ce qui concerne les indications de dosages.*

*Du point de vue de la Commission, les guidelines et avis d'experts sont conformes aux conclusions de la science au moment de la rédaction. Les utilisateurs doivent surveiller les modifications survenues entre-temps.*

Le Comité de gynécologie suisse SSGO et la Commission Assurance Qualité 2015 ont décidé de travailler à l'avenir à la rédaction des directives en étroite coopération avec leurs équivalents allemands et autrichiens, (la Deutsche Gesellschaft für Gynäkologie und Geburtshilfe (DGGG - Allemagne) et l'Österreichische Gesellschaft für Gynäkologie und Geburtshilfe (OeGGG - Autriche)). Cette coopération a été formellement confirmée par les présidents des trois sociétés de discipline médicale. Concrètement, gynécologie suisse SSGO enverra désormais un (à deux) représentants dans les groupes de travail de la DGGG destinés à rédiger une directive. Outre la coopération scientifique, cette représentation permet de garantir qu'une directive est adaptée au contexte suisse, et éventuellement de la compléter avec un ad-dendum de gynécologie suisse SSGO spécifique à la Suisse. Le Comité de gynécologie suisse SSGO et la Commission Assurance Qualité sont en train d'élaborer un règlement pour définir les procédures et les responsabilités. Cette décision est essentielle pour l'avenir: en effet, l'élaboration des guidelines doit maintenant respecter des critères formels et scientifiques sévères et demande désormais une quantité de travail que gynécologie suisse SSGO ne peut plus fournir seule. Les directives sont certes rédigées en allemand, mais leur version courte est traduite en anglais, et aussi en français sur décision de gynécologie suisse SSGO. Cela permet de garantir que tous les membres de gynécologie suisse SSGO peuvent en bénéficier et utiliser eux aussi les directives dans leur pratique.

Nous remercions chaleureusement tous les membres de la Commission Assurance Qualité pour leur coopération engagée, apportée en plus de leur agenda déjà bien plein.

Mme Twellmann a assuré en 2015 l'établissement des procès-verbaux et la coordination administrative et nous l'en remercions aussi de tout cœur.

### **Membres de la Commission Assurance Qualité (décembre 2015)**

Dresse Regula E. Bürki  
Prof. Jean-François Delaloye  
Dr Thomas Eggimann (ex officio)  
Dr David Ehm  
Prof. Daniel Fink  
Dresse Verena Geissbühler, PD  
Dr Stefan Gerber, PD  
Prof. Andreas Günthert  
Dr Felix Haberthür  
Dr Thomas Hess  
Dr Christoph Honegger  
Prof. Irene Hösli  
Prof. Olivier Irion  
Dr Michael Singer  
Dresse Isabelle Streuli  
Prof. Petra Stute  
Prof. Daniel Surbek, président  
Mme Barbara Züst (représentation OSP)

## Rapport annuel Groupement Romand (GRSSGO)

Prof. Patrick Petignat

Le GRSSGO est le porte-parole de la gynécologie-obstétrique en Suisse Romande. La société compte actuellement environ 350 membres, qui se rencontrent régulièrement à l'occasion de la Journée de Printemps, généralement en mars à l'Aula des Cèdres à Lausanne, et lors des Journées d'Automne en novembre au Centre de Congrès 2m2c, à Montreux.

Le Comité est composé du Président et de 6 membres qui sont élu pour deux ans par l'Assemblée des membres, il est représentatif de la Suisse romande. Dans sa composition, le comité veille à une représentation des pratiques privées, universitaires et hospitalières.

En 2015, le GRSSGO a actualisé ses statuts afin de répondre aux changements, suivre les nouveautés et faire face aux différents défis rencontrés par notre spécialité. Depuis deux ans, le GRSSGO affecte une partie de son capital au soutien de formations spécifiques, à des projets d'entraide destinés aux pays à faibles ressources. Les projets doivent répondre aux priorités thématiques du GRSSGO qui sont de prévenir les cancers gynécologiques, d'améliorer la sécurité des soins dans le domaine de la gynécologie et de l'obstétrique, de favoriser la formation des professionnels de la santé et plus globalement de promouvoir la santé des femmes. L'accent est mis sur les projets responsables et durables qui favorisent le renforcement des connaissances et l'autonomisation dans le domaine de la gynécologie obstétrique. Le GRSSGO peut également mettre à disposition des moyens dans les situations d'urgence pour aider les organismes locaux à apporter une aide humanitaire à la suite de catastrophes.

D'autre part, le développement, la coordination et l'encouragement à des projets communs à la Suisse Romande dans notre domaine est également l'une des préoccupations du GRSSGO.

Egalement, le GRSSGO adhère aux règlements suisse et européen en vigueur concernant l'organisation de ses congrès et événement, et s'est doté d'une charte éthique détaillée. Celle-ci régit la gestion du sponsoring et de l'exposition, mais également celle des orateurs et des participants à ses événements, ainsi que la gestion des formations spécifiques et des projets humanitaires, pour n'en citer que quelques points. De plus, par extension, le GRSSGO ne peut soutenir un congrès organisé par un tiers que s'il répond à ses propres règles éthiques.

Plusieurs défis attendent le GRSSGO, dont notamment l'identification du nombre de médecins spécialistes en gynécologie et obstétrique dont la Suisse Romande aura/aurait besoin dans les années à venir. C'est l'une des grandes tâches à laquelle le GRSSGO va s'atteler dès 2016.

#### **Comité du GRSSGO 2016 - 2018**

Patrick Petignat, Genève, président  
Jacques Seydoux, Delémont, past president  
Isabelle Kaelin-Gambirasio, Genève, trésorière  
Fadhil Belhia, Morges, membre  
Philippe Brossard, Yverdon et Genève, membre  
Denis Hottelier, Martigny, membre  
David Stucki, Fribourg, membre  
Caroline Joliat, Lausanne, invitée, représentante des sages-femmes

#### **Activités 2016**

Journée de Printemps, samedi 12 mars 2016, Aula des Cèdres, Lausanne  
Journées d'Automne, jeudi 17 et vendredi 18 novembre 2016, Centre de congrès 2m2c, Montreux

## Rapport annuel du JFOR

Dr Ivo Fähnle-Schiegg

En 2015, le travail du JFOR fut marqué par trois grands axes: informer, former, structurer.

De nos jours, il est précieux de pouvoir disposer d'une information utile et structurée. C'est pourquoi, au mois de mai, nous nous sommes engagés pour recruter la relève, en réitérant notre réunion d'information auprès des étudiants en médecine de l'université de Berne. Les étudiants nous sont reconnaissants d'organiser cet événement, et cette année, il s'est même terminé par le recrutement de deux 2 candidates pour la spécialisation en gynécologie.

Lors du congrès annuel fin juin, à Lugano, nous avons proposé un atelier aux médecins-assistants, sur le thème «Curriculum du médecin spécialiste», afin de transmettre les principales informations et de favoriser les échanges d'expériences. C'est de cette façon que nous souhaitons encourager nos membres dans leur cheminement vers la spécialisation.

Début juillet 2015, nous avons réussi à inviter le Prof. Boris Tutschek pour un cours sur l'échographie. Il s'attachait notamment à enseigner l'habileté pratique nécessaire au quotidien. De nombreux assistants étaient présents, mais aussi quelques spécialistes. En coopération avec «Kollegium Brustkrebs», nous avons organisé une nouvelle fois un cours avec Dr Nik Hauser, PD (hôpital cantonal de Baden). Nous avons pu proposer cette formation postgraduée à nos membres à un prix avantageux.

La société gynécologie suisse a associé le JFOR à différentes discussions, en l'invitant à des réunions stratégiques ou en le laissant siéger au Comité. Cela nous a permis d'exprimer notre point de vue. Concrètement, nous avons œuvré au sein du groupe de travail sur la formation continue, sous la direction du Prof. Imthurn et y avons recruté un membre du comité de rédaction de la revue Frauenheilkunde aktuell (FHA). Enfin, cette année, la plate-forme de formation en ligne EGONE a fait l'objet de vifs débats. Nous sommes également représentés au sein du conseil spécialisé EGONE nouvellement créé. Ce travail continuera de nous occuper en 2016.

## Rapport annuel du GTER

Dresse Sabine Steimann

### **Un oui sans équivoque à une médecine de la reproduction responsable en Suisse**

Le 14 juin 2015, la modification de l'article de la Constitution fédérale nécessaire à la révision de la loi sur la procréation médicalement assistée (LPMA) a été adoptée à la majorité du peuple avec 62 pour cent des voix, mais aussi des cantons. Ce succès n'aurait pas été possible sans l'extraordinaire engagement politique et financier de nos membres. Outre de nombreux autres camarades de lutte, je profite de l'occasion pour remercier en particulier mon prédécesseur, le Prof. Bruno Imthurn, et le Prof. Christian De Geyter de leur mobilisation.

Un référendum a été lancé contre la nouvelle LPMA, qui doit à présent être mise en application, en sorte que le peuple suisse votera le 5 juin 2016 sur la LPMA révisée. L'année à venir sera donc elle aussi extrêmement importante pour notre discipline sur le plan politique et exigera une fois de plus un fort engagement de nos membres.

### **Congrès 2015**

Lors du congrès annuel de la SSGO à Lugano, un exposé sur le thème clé du traitement du myome a été organisé et donné conjointement par la SSM/le GTER/l'AGE, et deux ateliers ont été préparés et tenus sur les thèmes du syndrome de Stein-Leventhal et du traitement hormonal à la ménopause en collaboration avec la SSMR et la SSM.

Le 11<sup>e</sup> Women's Health Congress a eu lieu en janvier 2015 à Berne, sur le thème «La femme au fil des ans». La Société suisse de ménopause y a fêté ses 20 ans et nommé le Prof. Martin Birkhäuser membre d'honneur. Je souhaite profiter de cette occasion et remercier Martin Birkhäuser de son inlassable engagement et de son travail au service de notre discipline.

### **Séances**

Une séance du Comité et l'assemblée générale ont eu lieu durant le congrès annuel de la SSGO. La présidente du GTER a participé aux séances du Comité de la SSGO de même qu'aux séances du Comité de la SSM et de la SSMR.

En février 2015, les directeurs des centres de formation se sont réunis dans le but d'évaluer la situation actuelle et les besoins futurs en porteurs du titre de formation approfondie en endocrinologie gynécologique et en médecine de la reproduction, afin de réagir à d'éventuels goulots d'étranglement dans la formation postgraduée. Cette évaluation est renouvelée tous les trois ans, conformément à la durée de la formation postgraduée.

La présidente du GTER est devenue membre de la Commission des titres de l'ISFM pour le domaine endocrinologie gynécologique et médecine de la reproduction.

### **Perspectives**

En raison de la révision actuelle du TARMED, il est prévu de constituer un groupe de travail entièrement consacré au thème TARMED et médecine de la reproduction, afin de soutenir le précieux travail du Dr Pierre Villars, directeur du Département Tarifs de la SSGO. Une première étape importante a déjà été franchie, avec l'admission du traitement/de la consultation en médecine de la reproduction sous le point AF.3001. Une position a donc été créée pour les porteurs du titre de formation approfondie.

Enfin et surtout, un grand merci au Comité du GTER pour son soutien l'an dernier.

## Groupe de travail d'oncologie gynécologique (AGO) – Rapport d'activités

Prof. Daniel Fink

Dans le cadre des missions de gynécologie suisse SSGO, l'AGO se concentre plus particulièrement sur les enjeux cliniques et scientifiques, ainsi que sur les intérêts professionnels propres à l'oncologie gynécologique et sénologique.

En 2015, l'un des thèmes principaux de l'AGO touchait à l'élaboration d'un diplôme d'oncologue gynécologue, à l'image du diplôme de spécialiste en sénologie de la SSGO. Lors de notre congrès annuel de gynécologie suisse SSGO à Lugano, l'AGO a organisé des interventions sur le thème principal «Hot Surgical Topics du cancer du sein». Des ateliers «Cancer de l'endomètre - étiologie et traitement» et «Tumorboard» ont aussi été proposés.

En 2015, l'AGO comptait 64 collègues des trois régions linguistiques de la Suisse. Tous ceux qui exercent en oncologie et qui ne sont pas encore membres de l'AGO sont chaleureusement invités à le devenir.

Les séances du Comité de l'AGO se tiennent à Berne et en anglais, par égard pour nos collègues romands.

Le Comité de l'AGO est composé des membres ci-après :

### Comité

Prof. Daniel Fink, Zurich (Président)  
Dr Chahin Ahtari, PD, Lausanne  
Prof. Jean-François Delaloye, Lausanne  
Dr Mathias Fehr, PD, Frauenfeld  
Dr N. Hauser, PD, Baden  
Prof. Viola Heinzlmann, Bâle  
Dr Thomas Hess, Winterthour  
Prof. Ossi Köchli, Zurich  
Prof. Michael Mueller, Berne  
Prof. Patrick Petignat, Genève  
Dr Dimitri Sarlos, PD, Aarau  
Prof. Rolf Steiner, Bad Ragaz  
Dr François Taban, Genève

### Comité élargi

<i>Représentant pour la pathologie gynécologique :</i>	Dr Pierre A. Diener, Saint-Gall
<i>Représentant pour la radiothérapie :</i>	Prof. Stephan Bodis, Aarau
<i>Représentant pour l'oncologie médicale :</i>	Prof. Stefan Aebi, Lucerne
<i>Représentant pour la cytologie gynécologique :</i>	Dr Jörg Obwegeser, Zurich



La prochaine **assemblée générale de l'AGO** se tiendra **le jeudi 23 juin 2016, de 17h15 à 18h15, au Saal Grimsel à Interlaken**, dans le cadre du congrès annuel de gynécologie suisse SSGO.

# Rapport de l'Association pour l'urogynécologie et la pathologie du plancher pelvien (AUG)

Prof. Annette Kuhn

## **L'urogynécologie comme thème central**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la sous-spécialité «urogynécologie» (thème central commun avec l'urologie) est désormais reconnue. C'est le résultat d'un long travail de préparation, initié par le Prof. Gabriel Schär. Etant donné le vieillissement de plus en plus important de la population, nous nous attendons à un besoin croissant d'urogynécologues, que nous allons devoir former dans les prochaines années.

L'AUG se réjouit de la reconnaissance de cette sous-spécialité, qui revalorise notre discipline.

## **Affiliate Society de l'IUGA (International Urogynaecological Association)**

Le rattachement à l'International Urogynaecologic Association permet à nos membres de recevoir la revue de l'association, l'International Journal of Urogynaecology and Pelvic Floor Dysfunction. En outre, cette adhésion offre des avantages pour le congrès annuel de l'IUGA.

## **Directives en matière d'urogynécologie**

Le Comité de l'AUG est impliqué dans la rédaction et la correction des directives de la Deutsche Gesellschaft für Gynäkologie und Geburtshilfe DGGG concernant l'urogynécologie.

L'avis d'expert sur les descentes d'organes/le prolapsus est terminée et celui sur la vessie hyperactive sera retravaillé en 2016/2017, afin d'actualiser l'ancienne version obsolète. Le Comité de l'AUG est activement impliqué dans ce travail.

## **Prix AUG de relève**

Cette année encore, lors du congrès annuel, l'AUG remettra un prix de la relève, permettant de rendre hommage à l'excellent travail de jeunes scientifiques dans le domaine de l'urogynécologie.

# Rapport annuel Gynea – Groupement suisse de gynécologie de l'enfant et de l'adolescente

Noëlle Müller-Tscherrig, secrétaire générale

Traduction : Rolf Schlaepfer, La Chaux-de-Fonds

Gynea compte 133 membres dans toute la Suisse. La cotisation annuelle est de CHF 50.

2015 a été à nouveau une année riche en événements. Tous les membres du comité sont actifs au sein de leur lieu de pratique ou leur clinique et s'engagent lors de formations postgraduées et continues en Suisse et à l'étranger. Entre autres Gynea a présenté, à l'occasion du congrès annuel de la Société Suisse de Gynécologie et Obstétrique SSGO, le thème principal « Maladies chroniques, le rôle de la gynécologue au passage de l'adolescence à l'âge adulte » et dirigé l'atelier sur l'adolescente enceinte, et tenu, au congrès annuel de la Société Suisse de Pédiatrie, la conférence principale sur les troubles du développement pubertaire. Gynea a présenté à la Rencontre échographie des 3-Nations à Davos les expériences faites avec l'échographie du sein et gynécologique chez l'adolescente.

Pour Gynea la bonne collaboration avec le Groupement allemand de gynécologie de l'enfant et de l'adolescente est très importante. Gynea a participé, avec un grand nombre d'exposés et des ateliers, au Symposium gynécologie de l'enfant et de l'adolescente ainsi qu'au cours intensif à Berlin.

Gynea a aussi rédigé de nombreuses publications, entre autres est paru, en décembre 2015, un numéro spécial de la revue « Gynäkologie » sur le sujet « Gynécologie de l'adolescente aujourd'hui ».

En 2015 la collaboration avec la Société Suisse de Pédiatrie a été intensifiée. Renate Hürlimann est nouvellement membre du pool des délégués, nous avons été invités à nous exprimer lors de consultations et à rédiger des publications pour Paediatrica.

Malheureusement nous avons dû annuler le symposium prévu en automne 2015 à Berne par manque d'inscriptions, en raison probablement du grand nombre de manifestations ayant lieu à des dates très proches. Le comité a décidé de concentrer ses forces sur le Symposium gynécologie de l'enfant et de l'adolescente de ce printemps à Pfäffikon. Gynea a noué une collaboration avec Jacques Bähler de KMS Berne, la manifestation de Pfäffikon sera à l'avenir organisée conjointement.

Le 11 novembre 2015 a eu lieu à Berne l'assemblée générale de Gynea, avec élection du comité. Ruth Draths est notre nouvelle présidente, Dorit Hoffmann vice-présidente. Les autres membres du comité sont: Irène Dingeldein, Renate Hürlimann, Gabriele Merki, Isabelle Navarria, Francesca Navratil et Saira-Christine Renteria. Les tâches seront réparties lors de la réunion du comité prévue en mars 2016.

Les anciennes co-présidentes Irène Dingeldein und Renate Hürlimann restent membres du comité. Au nom des membres je les remercie de s'être engagées sans répit pour Gynea. Je remercie aussi les membres sortants pour leur travail et je me réjouis de guider Gynea vers l'avenir avec la nouvelle équipe.

Comme par le passé aura lieu, une fois par année, une réunion élargie du comité à laquelle sont invités les anciens membres du comité et d'autres personnes intéressées. Le comité cherche urgemment de la relève, nous souhaitons attirer de jeunes membres et soigner et élargir les réseaux de Gynea.

Au courant de l'exercice le comité s'est réuni deux fois, à Berne et à Zurich. Les échanges entre les membres du comité et le secrétariat sont réguliers. Que ce soit par courriel ou par téléphone – tout le monde est atteignable et la communication est rapide et active.

Correspondance  
Secrétariat général Gynea  
Breitingerstr. 23  
CH-8002 Zürich  
Tel. +41 (0)79 449 62 06  
gynea@gynea.ch  
www.gynea.ch

## Rapport annuel du Groupe de travail pour la colposcopie et la pathologie du col utérine (GTCOL)

Dresse Brigitte Frey Tirri

2015 fut une année bien remplie, marquée par plusieurs événements.

Au printemps, nous avons attaqué la première partie du cours-bloc sur les principes généraux de la colposcopie, de la cytologie et de l'analyse des résultats de la colposcopie. Il faut noter que le cours a été certifié par la « Gesellschaft für Kolposkopie und Zervixpathologie » (société allemande de colposcopie et de pathologie du col utérin) comme cours de base pour les diplômes allemand et autrichien de colposcopie. Ce cours-bloc a connu une excellente fréquentation et plus de 95% des personnes qui l'ont suivi étaient satisfaites, voire très satisfaites, de cette journée. La deuxième partie de l'enseignement a eu lieu en automne. Elle était axée sur les maladies bénignes, dysplasiques et malignes de la vulve et du vagin. Là encore, les nombreux participants ont été conquis par ce qu'ils ont entendu et appris.

Le congrès annuel de Lugano a suivi en été. Notre groupe de travail a pu animer un thème principal intitulé: «Nouveau et quand même dépassé? Nouvelles méthodes de screening concernant le diagnostic précoce du cancer du col», sous la présidence du Prof. Patrick Petignat de Genève et du Dr André Kind, MPH, de Bâle. Depuis quelques années, ce thème est au cœur de l'actualité et les connaissances évoluent très rapidement. Comment le screening doit-il être effectué à l'avenir, avec les HPV et la cytologie, voire les deux? En Europe, différentes méthodes de screening se côtoient. Dans certains pays un dépistage national pour HPV a été entrepris. Nous avons réussi à inviter deux intervenants de renom sur ce sujet. D'une part le Prof. Marc Arbyn a traité la question de savoir si le screening HPV devait remplacer le screening cytologique en Europe. D'autre part, le Prof. Peter Hillemanns de Hanovre a parlé des obstacles devant être surmontés dans les pays dans lesquels il existe un screening opportuniste, profitant du passage du test PAP au test HPV. Ces informations furent très enrichissantes et continueront de nourrir notre travail au GTCOL. Martine Jacot-Guillarmod, de Lausanne, et moi-même, avons aussi présenté une synthèse sur les derniers résultats de la vaccination contre les HPV. Malgré l'heure matinale du vendredi, l'atelier interactif a bien plu à l'auditoire.

Petit à petit se constitue un comité stable et les échanges sont très fructueux. Nous travaillons intensément à la mise à jour de l'avis d'experts, qui doit permettre d'intégrer les dernières connaissances scientifiques au travail quotidien.

Pour 2016, nous proposons deux cours aux praticiens. Le 23 avril 2016, un cours de base a eu lieu à Liestal. A la fin de l'automne, un cours avancé sera aussi organisé à Bâle. Les deux cours doivent être certifiés par le GT-CPC. Nous souhaitons ainsi proposer, en Suisse, la possibilité d'obtenir un diplôme analogue à celui de l'Allemagne ou de l'Autriche. Ce diplôme est absolument facultatif et les cours peuvent bien sûr être suivis sans l'avoir obtenu. Notre objectif est d'apporter aux participants un soutien et une sécurité dans la gestion du diagnostic et du traitement des maladies des organes génitaux externes et de transmettre ces connaissances en se basant sur des données scientifiquement validées.

## Rapport annuel de l'Académie de médecine foeto-maternelle (AMFM)

Prof. Luigi Raio Bulgheroni

Les deux années passées ont été marquées par un travail intense au sein de l'AMFM, notamment avec les représentants de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), les médecins du travail, le centre de dons du sang de Berne, les immunohématologues, les généticiens et les représentants du Groupe de Travail Suisse pour l'Introduction du Test du 1<sup>er</sup> Trimestre, sans oublier la Fédération suisse des sages-femmes (FSSF).

En juillet 2015, la «Fiche d'information DPNI» a été envoyée par l'OFSP à tous les membres de la SSGO. Cela représente sans conteste un tournant dans la façon dont ces dossiers peuvent être traités dans la société, pour finalement aboutir à un objectif acceptable. Malgré toutes les controverses qui ont accompagné et accompagnent encore l'introduction de ce mode de screening supplémentaire, nous pouvons considérer ce résultat comme un succès, même à l'échelle internationale. Un écrit complémentaire, rédigé par le groupe de travail de l'Académie, a été récemment mis en ligne sur la page d'accueil de la SSGO (avis d'experts n° 45).

Le schéma «prophylaxie rhésus» a été retravaillé en fonction des dernières connaissances. Il devrait être terminé et publié durant le prochain mandat, sous la direction du Prof. Nicole Ochsenbein. Le groupe de travail «Motherprotection during pregnancy» de l'Académie, largement soutenu par les pédiatres, par l'OFSP, par les médecins du travail et les représentants du SECO, a aussi rédigé un premier projet sur le dépistage de la cytomégalie pendant la grossesse. Ces travaux sont aussi bien avancés et devraient prochainement être diffusés aux membres pour consultation. Ce groupe de travail se fixera aussi comme tâche de débattre de et d'harmoniser les autres questions relatives aux différents screenings durant la grossesse, notamment le dépistage des infections.

Mon mandat de président est terminé et c'est avec un grand plaisir que je fais le bilan de ces deux dernières années, aussi intéressantes qu'instructives. Je crois que nous avons réussi à faire adopter à l'Académie un nouveau positionnement au sein de la SSGO. L'important sera de consolider cette position et de trouver une démarcation claire et une répartition du travail avec les autres acteurs, au sein de la société de discipline médicale comme en dehors, afin d'optimiser les ressources.

## Rapport annuel du groupe de travail pour les actions humanitaires GTAH

Dresse Verena Geissbühler, PD, secrétaire du GTAH

L'objectif prioritaire du GTAH est de créer la transparence sur les activités humanitaires existantes des membres de la SSGO et de leurs institutions au moyen de plates-formes Internet et de proposer un inventaire complet du matériel disponible à des fins humanitaires. Cette plate-forme Internet doit faire connaître les projets existants et permettre aux personnes intéressées d'avoir une vue d'ensemble des activités au sein de la SSGO. Elle n'a malheureusement pas encore pu être mise en ligne. Son élaboration pendra beaucoup plus de temps, ce que nous regrettons vivement.

La saisie des données sera neutre, le GTAH ne soutiendra aucune des activités énumérées en particulier et ne donnera pas non plus de recommandations.

Trois posters ayant été déposés, le prix du meilleur poster (CHF 5000) a pu être décerné lors du congrès annuel de la SSGO à Lugano. Il a été attribué au projet de la Dresse Verena Geissbühler (PD): «Surgical treatment of obstetric fistula and prolapse in a rural hospital in Uganda: Bwindi Community Hospital (BCH)».

Un atelier en collaboration avec l'AUG a été organisé avec succès lors du congrès annuel de la SSGO, le 24.06.2015: «Fistules – complications post-opératoires dans les pays industrialisés; conséquences après accouchement prolongé dans les pays émergents».

En sa qualité de présidente du GTAH, la Dresse Monika Müller Sapin, a une nouvelle fois pu co-animer la session dédiée aux projets humanitaires lors de la session d'automne du GRSSGO à Montreux: «Présentations des projets humanitaires soutenus par le GRSSGO en 2015».

Le GTAH exposera le sujet principal suivant lors du congrès 2016 de la SSGO à Interlaken: «Prise en charge dans la pratique gynécologique et obstétrique».



# Rapport de Promotion allaitement maternel Suisse

Prof. Nicole Ochsenbein-Kölble

**Changement de nom :** depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, la Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel, qui existe depuis 15 ans, s'appelle «**Promotion allaitement maternel Suisse**».

**L'Infopost**, présentant les activités et actualités de Promotion allaitement maternel Suisse qui ont trait à l'allaitement, a été envoyé quatre fois. Ce fut l'occasion de publier les **taux d'allaitement** de 2014, évalués dans le cadre de l'étude Swiss Infant Feeding Study (SWIFS) pour le compte de l'Office fédéral de la santé publique.

Il est vrai que la durée d'allaitement a nettement augmenté entre 1994 et 2003, mais elle est ensuite restée constante jusqu'en 2014. Les données de 2014 révèlent une forte prévalence initiale de l'allaitement: 95% des mères ont commencé par allaiter leur bébé. Seulement 50% des enfants ont été exclusivement allaités pendant 12 semaines, la durée totale moyenne étant de 31 semaines. Les recommandations actuelles sur l'allaitement, préconisant l'allaitement maternel exclusif pendant 4 à 6 mois, ne sont donc pas encore suffisamment appliquées.

En outre, l'étude montre que l'allaitement dure plus longtemps pour les enfants de mères âgées entre 30 et 39 ans, dont les parents ont un niveau de formation relativement élevé et dont les pères ont une attitude positive par rapport à l'allaitement. Le tabagisme et la prise de contraception sont associés à une durée d'allaitement plus courte. La reprise du travail après le congé maternité est une raison importante d'arrêt prématuré de l'allaitement. L'étude montre aussi que presque toutes les femmes enceintes et les mères ont reçu un conseil sur l'allaitement et que 80% en étaient satisfaites.

L'ordonnance sur la **rémunération des pauses d'allaitement**, entrée en vigueur l'an dernier, a soulevé de nombreuses questions. Employées comme employeurs se sont tournés vers Promotion allaitement maternel Suisse avec des questions sur la législation et son application. La notice destinée aux femmes qui allaitent et qui souhaitent reprendre leur activité professionnelle tout en allaitant ou en extrayant leur lait et la fiche d'informations pour les employeurs/entreprises ont été mises à dispo-

sition sur le site Web de la fondation, en format téléchargeable. La fiche d'informations pour les employeurs existe aussi en anglais, et la notice pour les mères est également disponible en anglais, espagnol, portugais, albanais, serbo-croate, turc et tamoul. Une check-list pour l'aménagement de l'espace d'allaitement en entreprise a aussi été rédigée.

Le comité paritaire **Codex-Panel** a tenu deux séances au cours de l'exercice. L'extension de la limitation de la publicité à l'allaitement de deuxième âge a fait l'objet de discussions, dans la mesure où la publicité pour l'allaitement de deuxième âge fait aussi celle des préparations pour nourrissons. Cependant, comme la loi ne couvre que les préparations pour nourrissons, la tentative vise à obtenir une extension de la limitation de publicité sur une base volontaire.

Promotion allaitement maternel Suisse a organisé deux **brefs séminaires interdisciplinaires** à Berne et à Lausanne sur les contenus et les conséquences du lait maternel.

Comme les années précédentes, la fondation Promotion allaitement maternel Suisse était présente aux congrès professionnels de l'association ASISP (**Association suisse des infirmières puéricultrices**) à Lucerne, au congrès de la FSSF (Fédération suisse des sages-femmes) à Bâle, au congrès sur l'allaitement de l'ASCL (Association suisse des consultantes en lactation) à Olten et à celui de la LLL à Olten également. Le matériel destiné à être présenté aux femmes enceintes et aux nouveaux parents a suscité un vif intérêt.

Le thème de la semaine mondiale de l'allaitement maternel (du 12 au 19 septembre 2015) était «**Allaitement au travail - retrouvons les manches!**», sur le modèle du slogan de l'alliance WABA (World Alliance for Breastfeeding Association), à savoir «Breastfeeding and work – let's make it work», et en référence à la campagne de la semaine mondiale de l'allaitement de 1993 «Milieu de travail ami des mères». Mais le suivi de l'alimentation des bébés et des petits enfants montre qu'il faut encore faire beaucoup d'efforts pour concrétiser le quatrième objectif de la déclaration Innocenti de 1991 sur la protection, la promotion et l'encouragement de

l'allaitement maternel, prévoyant un ancrage légal et le respect des droits des employées qui allaitent.

**Mamamap**: l'application aidant à trouver des espaces d'allaitement publics a été très utilisée.

«**Nouveaux horizons**», la bande dessinée sur l'allaitement et le **post-partum**, disponible depuis mars 2015, a déjà été commandée à 2300 exemplaires, et a suscité des réactions essentiellement positives.

La **brochure «Allaiter - pour bien démarrer dans la vie»** est disponible en dix langues; cette information très appréciée sur l'allaitement est disponible dans les langues nationales mais aussi en albanais, anglais, espagnol, portugais, serbo-croate, tamoul et turc. Près de 75 000 brochures ont été distribuées, pour quelque 85 000 naissances par an en Suisse. A partir de février 2016, la brochure sera **également disponible en arabe**.

Sous la responsabilité de l'OSAV et en coopération avec la SSN et Promotion allaitement maternel Suisse, **la brochure sur l'alimentation pendant la grossesse et l'allaitement maternel** a été remaniée. Les recommandations de la brochure se basent sur le rapport de la Commission fédérale de l'alimentation, paru en octobre 2015 et intitulé «L'alimentation durant les 1000 premiers jours de la vie - de la conception au 3<sup>e</sup> anniversaire».

Le DVD du film éducatif «**Breast is best**», plusieurs fois primé, est disponible en version allemande, française, italienne et anglaise. En 2015, près de 250 DVD ont été vendus à des professionnels.

**En 2016**, une attention particulière sera portée aux thèmes et missions ci-après :

Les projets et produits existants seront maintenus et trois nouveaux projets seront lancés :

- **Court-métrage sur l'allaitement pour les prématurés.** S'il est bien accompagné par sa mère, un prématuré peut aussi apprendre à boire au sein, au moment opportun. Dans l'objectif de fournir une information optimale aux parents des prématurés et en coopération avec les

services de néonatalogie de différents hôpitaux suisses, la commission scientifique a rédigé un texte, illustré par un film déjà existant.

- **Court-métrage «Breast is best».** Des séquences clés du film éducatif plusieurs fois primé, «Breast is best», sur l'allaitement, le lait maternel et le premier contact avec les nouveau-nés ont été sélectionnées par la commission scientifique de Promotion allaitement maternel Suisse et regroupées pour en faire un court-métrage. Les objectifs visés sont les suivants: transmission d'informations sur les avantages, pour la mère et pour l'enfant, du bonding, du bon démarrage, du positionnement et de la durée de l'allaitement. En 2016 le court-métrage «Breast is best» sera disponible dans les langues ci-après: allemand, français, italien, anglais, albanais, arabe, espagnol, kurde, portugais, somalien, tamoul, tigrigna, turc.
- **FAQ sur les questions juridiques.** Les questions reçues par Promotion allaitement maternel Suisse et ayant trait à diverses situations juridiques sont traitées avec un appui juridique et les réponses sont mises à disposition sur le site Web.

# Rapport annuel de la SSUMGO

## - Section Gynécologie et obstétrique de la SSUM

Dr Tilo Burkhardt

En 2015, la question du test prénatal non invasif (TPNI) était encore dominante dans les travaux du Comité. Avec l'Académie de médecine fœto-maternelle de la SSGO et la Société Suisse de Génétique Médicale (SSGM), plusieurs consultations ont eu lieu avec l'OFSP afin d'obtenir une large prise en charge de ces tests de dépistage par l'assurance obligatoire des soins. Après la publication de la décision de l'OFSP concernant la prise en charge des coûts du NIPT, le débat s'est alors porté sur son application. Dans ce contexte, une étroite coopération est mise en place au sein du groupe de travail first-trimesterscreening, pour déterminer une assurance qualité et une mesure des résultats du NIPT.

### Révision de TARMED

La révision du chapitre 39 (Imagerie médicale) est terminée et a été soumise à consultation. P. Villars est le représentant de notre société au sein de la commission tarifaire compétente.

### Site Internet

Un remaniement est en cours, prévoyant un enrichissement (notamment pour l'échographie gynécologique), ainsi qu'une traduction française.

### Activités de cours

Outre les cours, séminaires et ateliers à l'occasion de la formation continue de printemps et du congrès annuel de gynécologie suisse, notre société était bien représentée lors de la rencontre trinationale à Davos, tant en ce qui concerne l'échographie gynécologique qu'obstétricale. De nombreux cours ont aussi été proposés (organisés entre autres en coopération avec la SSUMGO) sur différents thèmes autour de l'échographie.

# Rapport annuel de la Société Suisse de Médecine de la Reproduction (SSMR)

Prof. Christian De Geyter

La SSMR couvre tous les aspects de la médecine de la reproduction, notamment la reproduction médicalement assistée, la biologie de la reproduction et la planification familiale. Depuis 2013, le travail de la SSMR est accompli par un ensemble de six commissions :

FIVNAT :	Collecte et évaluation de données après une reproduction médicalement assistée.
SWICE :	Association d'embryologistes dans le cadre de la reproduction médicalement assistée.
FertiSave :	Collecte et évaluation de données sur la conservation des gamètes, des tissus gonadiques et des zygotes des femmes et des hommes avant un traitement contre le cancer.
FertiForum :	Assistance psychologique pendant le traitement contre la stérilité.
Contraception :	Planning familial.
Politics & Society :	Représentation des intérêts des centres privés, qui proposent les prestations destinées à une reproduction médicalement assistée.

A l'automne 2015, un nouveau groupe de jeunes médecins et biologistes spécialistes de la reproduction s'est réuni, sous le nom «new generation IVF». Leurs intérêts se distinguent à de nombreux égards de ceux des spécialistes établis, et ce groupe permet donc de les présenter. De plus, cette initiative devrait donner un nouvel élan à notre Société. En tant qu'ex-président, je la soutiens donc entièrement.

L'an dernier, notre Société a de nouveau organisé différents événements scientifiques et sociétaux. Le 15 janvier 2015 s'est tenu le congrès annuel Women's Health (WH), organisé avec succès, en partenariat avec la Société suisse de ménopause (SSM). Le 26 juin 2015, lors du congrès de gynécologie suisse SSGO à Lugano, la SSMR a proposé un thème principal intitulé «Le rôle du gynécologue lors du passage de l'adolescence à l'âge adulte». Toujours dans le cadre de ce congrès, un atelier interactif a été organisé autour du thème «Diagnostic et prise en charge du syndrome de l'ovaire polykystique», et a attiré de nombreux participants.

Le 16 juin, le «Swiss Evening» a eu lieu dans les locaux de l'ambassade de Suisse à Lisbonne, en présence de l'ambassadeur et de son épouse. Cet événement s'est déroulé deux jours après l'adoption de l'amendement de l'article 119c de la Constitution fédérale et a donc été particulièrement solennel.

Cette année 2015 a été marquée par le combat pour l'adoption de l'amendement prévu de l'article 119c de la Constitution fédérale, prérequis pour l'introduction du diagnostic préimplantatoire (DPI). Outre l'introduction du DPI, la révision de la loi sur la procréation médicalement assistée permettrait aussi la cryoconservation d'embryons (maximum 12), ainsi que quelques autres améliorations essentielles de la législation. Dans cette lutte pour l'adoption de l'amendement, nous nous sommes heurtés à des arguments politiques très émotionnels de la part de nos adversaires politiques. Heureusement, le 14 juin 2015 l'adoption a été votée à une large majorité de 61,9% des suffrages exprimés. Je saisis cette occasion pour vous remercier tous pour votre infatigable engagement, les membres de notre Société, mais aussi tous les nombreux soutiens, notamment les personnes concernées et les militants.

Nous avons remporté l'adoption, mais nos adversaires politiques sont parvenus à recueillir les 50 000 signatures nécessaires pour lancer un référendum contre la révision de la loi sur la procréation médicalement assistée, déjà adoptée par le Parlement. En 2016, nous allons donc de nouveau regrouper toutes nos forces, pour obtenir un contexte législatif moderne et bienveillant pour nos patientes et nos patients.

La commission FIVNAT continue de mener ses travaux avec succès. Le logiciel finalisé en 2014 fonctionne de façon complètement satisfaisante. Heureusement, à partir de 2016, tous les centres suisses recommenceront à participer à la collecte des données pour FIVNAT. L'exhaustivité de la collecte de données est importante pour la transparence lors de la mise en œuvre de nos efforts thérapeutiques. Cela prouve notre sérieux, notamment sur la scène internationale, auprès de la commission «European IVF-Monitoring» (EIM) de l'ESHRE.

Cela fait trois ans que j'exerce mon mandat et le Dr. Felix Häberlin reprend maintenant la présidence de notre Société. Je lui souhaite beaucoup de succès dans ces fonctions.

# Rapport annuel de la Société Suisse de Ménopause (SSM)

**20 ans à peine**

KD Dresse Katharina Schiessl

## **Comité et mutations**

Lors de l'assemblée générale de cette année, dans le cadre du congrès Women's Health de 2016, le mandat du Dr Thierry Pache au Comité a été reconduit pour trois ans. Le Dr Maki Kashiwagi (Uster) et le Dr Niklaus Flütsch (Zoug) ont été élus comme nouveaux membres du Comité.

## **Congrès Women's Health 2016**

Cette année, le congrès commun des Sociétés d'endocrinologie et de médecine de la reproduction, s'est tenu à Bâle autour du thème suivant: «Visions et innovations». Ce fut un franc succès. Les conférences, y compris celles données par des personnalités extérieures pendant la soirée, ont traité de l'évolution politique et médicale de la médecine de reproduction. Les séances en plénum de la SSM étaient consacrées à l'âge et à ses maladies secondaires, ainsi qu'aux conséquences très controversées des hormones stéroïdiennes et à leur influence sur l'apparition et le développement de maladies malignes. Une intervention passionnée et ciblée sur les fameuses hormones bio-identiques a complété cette journée de formation continue très instructive et très intéressante.

Le Women's Health Congress 2017 se tiendra à Lausanne, conformément à la rotation prévue.

## **Congrès gynécologie suisse, Lugano - 2015**

Pour la SSM, le congrès de Lugano s'est tenu sous le signe de la coopération sur les contenus: pour la première fois, la SSM a organisé avec le GT Endocrinologie un thème principal sur le traitement des myomes, et un atelier interactif sur le syndrome de l'ovaire polykystique, avec la SSMR, ainsi qu'un atelier bilingue sur les problèmes spécifiques aux traitements de la ménopause. Pour fêter les 20 ans de la SSM, nous avons organisé une course sur les rives du lac de Lugano. Cette animation sportive a permis à tous et toutes de se détendre intellectuellement et s'est déroulée dans la bonne humeur. Un grand merci à tous ceux qui se sont engagés.



**Objectifs et projets pour l'avenir**

C'est presque devenu une tradition : le Comité s'est de nouveau réuni en 2015 pour une journée d'élaboration de la stratégie, à Lucerne, afin de débattre des projets en cours et de l'orientation future de la SSM. Nous nous réjouissons de constater que le nombre de membres est resté à peu près stable ces dernières années et restons fidèles à notre projet de rendre la Société attractive pour ses membres, mais aussi pour les jeunes collègues qui prennent la relève.

*Administration SSM*

*Case postale 754*

*3076 Worb*

*Tél.: 031 / 819 89 71*

*Fax: 031 / 819 89 20*

*E-mail: [administration@meno-pause.ch](mailto:administration@meno-pause.ch)*

## IMPRESSUM

### **Editeur:**

Société Suisse de Gynécologie et d'Obstétrique, gynécologie suisse, SSGO

### **Rédaction:**

Prof. David Stucki  
Clinique Générale  
Rue Hans-Geiler 6  
1700 Fribourg  
Tél. 026 309 21 88, Fax 026 309 21 81

### **Coordination:**

Frau Barbara Vetsch, BV Congress Creating GmbH  
Industriestrasse 37, 6825 Gossau  
Telefon 044 683 14 84, Fax 044 683 14 83  
barbara.vetsch@bvcongress-creating.ch  
www.bvcongress-creating.ch

### **Mise en page:**

Mike Bierwolf, mike@bierwolf.ch, www.bierwolf.ch